



Informations



Actualités

N° 115

JANVIER 2025

Sommaire



P 3 ACTUALITÉ DES FILIÈRES

P 3 Les actus de la réglementation bio

P 3 Webinaire: situation et résultats économiques de l'AB en Pays de la Loire

P 4, 5, 6 et 7 DOSSIER AUTONOMIE PROTÉIQUE

P 4 Cap Protéines + : un levier pour la souveraineté protéique de la France

P 5 Conduite 100 % fourrages pour l'alimentation hivernale des vaches allaitantes suitées

P 6 Et si on pâturait avec son troupeau l'hiver ?

P 7 Vers une filière territoriale de production de légumineuses à graines pour la consommation humaine ?

P 8, 9 et 10 ACTUALITÉ TECHNIQUE

P 8 et 9 Projet VELBIO : État des lieux des vèlages groupés dans les élevages laitiers bios du Grand Ouest

P 10 Des vigneronnés engagés pour les pollinisateurs

P 11 FORMATIONS

P 12 AGENDA





EDITO

L'agriculture biologique est à un tournant. Après que les producteurs aient répondu présents à la demande de développement de l'AB suite à la demande de l'Etat et de nos concitoyens, nous vivons une baisse de la consommation qui a des répercussions sur nos exploitations. Des augmentations de consommation apparaissent dans les magasins spécialisés. Maintenant, c'est vers les grandes surfaces et la restauration collective, à travers les filières longues locales et la vente directe, qu'il faut développer la consommation.

Cette difficulté de commercialisation ne doit pas nous empêcher de continuer la résilience sur nos exploitations. L'un des enjeux majeurs est celui de l'autonomie protéique. La question de l'autonomie fourragère, notamment à travers la capacité de nos exploitations à produire leurs propres protéines, est cruciale pour garantir la résilience de nos filières. Le réseau des Chambres d'agriculture, mobilisé pour le développement de l'AB, œuvre depuis plusieurs années pour accompagner les producteurs dans cette voie à travers une approche de multi-performance, visant à concilier rentabilité, durabilité et respect de l'environnement. Un savoir faire que nous mettons au service de toutes les exploitations, qu'elles soient biologiques ou conventionnelles.

Le Conseil régional des Pays de la Loire confirme son engagement pour l'agriculture biologique et nous accompagne régulièrement par un engagement financier pour suivre nos programmes de recherche et d'expérimentation. Cela permet de maintenir une dynamique de progrès et permet d'anticiper nos stratégies sur nos exploitations.

C'est ensemble, avec des solutions concrètes et un accompagnement de proximité, que nous réussissons à relever les défis de demain.

Patricia MAUSSION

Elue à la Chambre d'agriculture de Région Pays de la Loire



L'IMAGE DU MOIS



Levée de l'association lentille-avoine au 14/01 sur la plateforme d'essais grandes cultures bio à Thori-gné d'Anjou dans le 49 (semée le 30/10)

L'autonomie protéique est cruciale

CONTACTS :

Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire :

Chloé BAHUAUT (53) - 02 43 67 36 84
chloe.bahuaut@pl.chambagri.fr

Cécile BROUILLARD (85) - 02 51 36 83 87
cecile.brouillard@pl.chambagri.fr

Elisabeth COCAUD (49) - 02 41 96 75 41
elisabeth.cocaud@pl.chambagri.fr

Stéphane HANQUEZ (85) - 02 51 36 81 68
stephane.hanquez@pl.chambagri.fr

Gilles LE GUELLAUT (44) - 02 53 46 61 74
gilles.leguellaud@pl.chambagri.fr

Cédric LUNEAU (44) - 02 53 46 61 95
cedric.luneau@pl.chambagri.fr

Florence LETAILLEUR (72) - 02 43 29 24 57
florence.letailleur@pl.chambagri.fr

Région :

Mélanie GOUJON - 02 41 18 6 33
melanie.goujon@pl.chambagri.fr

Lola SEREE - 07 78 04 49 49
lola.seree@pl.chambagri.fr

Aloïs ARTAUX—02 41 18 60 34
Alois.artaux@pl.chambagri.fr

Editeur :

Chambre d'agriculture
de région Pays de la Loire
9 rue André-Brouard - BP. 70510
49109 ANGERS Cédex 02

Revue bimestrielle :

Technibio en ligne : ISSN 2534-7616

Directeur de la publication :

Christian FRANCHETEAU

Responsable de la rédaction :

Yves BELEN

Secrétaires de rédaction :

Aline LEGRAS
Mélanie GOUJON
Lola SEREE

LES ACTUS DE LA RÉGLEMENTATION BIO

Afin d'accompagner les opérateurs, les structures professionnelles et les organismes certificateurs dans l'application de la réglementation, l'INAO met à disposition un guide de lecture. Celui-ci est réactualisé plusieurs fois par an après consultation du CNAB (Comité national de l'agriculture biologique). Il est consultable sur le [site de l'INAO](#), au même titre que les notes de lecture.

Voici un aperçu des dernières modifications apportées au guide de lecture :

- **Stockage des intrants** : en cas de mixité (unité de production bio et non bio au sein d'une même exploitation) ou en cas de sous-traitance du stockage d'intrants utilisables en agriculture biologique dans une exploitation non bio, le local peut être le même si et seulement si les intrants utilisables en agriculture biologique et ceux utilisables en conventionnel sont stockés dans des enceintes séparées, fermées et clairement identifiées (a minima des armoires distinctes) pour éviter tout mélange et risque de contamination. La sous-traitance du stockage d'intrants non autorisés en agriculture biologique par une exploitation 100 % biologique n'est pas autorisée
- **En production légumière sous serre et en cultures pérennes**, l'introduction de légumineuses ou d'engrais verts est recommandée
- **Utilisation de produits cupriques** : lorsque l'AMM limite provisoirement la quantité utilisée à 28 kg Cu/ha/7 ans, la quantité utilisée chaque année est décomptée du total de 28 kg de cuivre par période de 7 ans à compter du 1^{er} janvier 2022. A noter : pour un produit donné, lorsqu'une quantité maximale annuelle de 4 kg Cu/ha est mentionnée dans l'AMM, cette quantité ne doit pas être dépassée et la disposition relative au lissage ne s'applique pas.

Cécile BROUILLARD, CAPDL

WEBINAIRE : SITUATION ET RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'AB EN PAYS DE LA LOIRE

Le marché de la bio a connu de fortes perturbations ces 3 dernières années, avec un impact plus ou moins marqué sur les productions, tant au niveau des volumes que des résultats économiques. Afin d'apporter un éclairage sur ces évolutions en Pays de la Loire, le pôle bio de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire organise un webinaire de présentation des dernières publications à ce sujet.

Au programme, le panorama de l'AB à l'échelle nationale et régionale 2023, avec des zooms sur les chiffres clefs et sur les tendances à venir (présenté par Yves BELLEN), mais aussi les résultats économiques des fermes en AB de la région en 2023.

Ce webinaire aura lieu **le mercredi 5 février 2025, de 10h à 11h15**. Il est accessible sur inscription.

 **INSCRIPTION** 



DOSSIER AUTONOMIE PROTEIQUE

CAP PROTÉINES + : UN LEVIER POUR LA SOUVERAINETÉ PROTEIQUE DE LA FRANCE

Améliorer l'autonomie protéique de la France est un objectif national de longue date, et les projets travaillant sur le sujet sont nombreux. CAP Protéines Plus, qui prend la suite de Cap Protéines, mobilise les filières animales et végétales autour d'objectifs communs : garantir une production locale durable et réduire la dépendance aux importations. Le projet combine innovation, recherche, accompagnement et transfert pour relever les défis de demain. Zoom sur les actions qui concernent directement les éleveurs et les filières animales.

DÉPLAFONNER LES RENDEMENTS DES LEGUMINEUSES

Sensibilité aux aléas climatiques, aux ravageurs et maladies : autant de freins à augmentation de l'emblavement en légumineuses... Les itinéraires techniques seront donc travaillés via des essais en fermes expérimentales et chez des agriculteurs volontaires, en agriculture conventionnelle comme biologique. Cela inclut :

- L'évaluation variétale
- La gestion des maladies, ravageurs
- Le recours à des cultures associées, comme les mélanges céréales-protéagineux récoltés immatures, pour améliorer les rendements et la résilience des systèmes agricoles
- Le pilotage des légumineuses fourragères.

MIEUX VALORISER LES OLÉAGINEUX

Quel autre moyen de produire plus de matières riches en protéines ? En valorisant mieux les tourteaux d'oléagineux tels que le colza et le tournesol. Contrairement aux procédés classiques, la méthode « expeller », basée sur l'extraction mécanique, permet de préserver les qualités nutritionnelles des protéines tout en réduisant l'impact environnemental (baisse des GES et suppression des solvants chimiques). Deux freins techniques seront ciblés :

- Optimiser le décorticage des graines pour minimiser les pertes d'huile
- Extraire mécaniquement de l'huile des graines à des températures compatibles avec la préservation de leurs qualités nutritionnelles.

DES STRATÉGIES TERRITORIALES ET DU TRANSFERT

CAP Protéines + ne se limite pas à la technique : le projet ambitionne de mobiliser les acteurs régionaux pour bâtir des stratégies adaptées à chaque territoire. CAP Protéines + mise sur une approche territoriale intégrée pour renforcer l'autonomie protéique des élevages. Cela passe par la mobilisation des acteurs régionaux, la mise en œuvre de scénarios adaptés aux spécificités locales et l'évaluation des impacts économiques, environnementaux et sociétaux de ces stratégies.

Le transfert des connaissances constitue un levier clé : de très nombreux groupes d'agriculteurs testeront et co-construiront des solutions adaptées, tandis que des élevages pilotes permettent d'évaluer les innovations techniques.

Mélanie GOUJON, CAPDL



Broyage et pressage des graines de colza

Le projet CAP PROTEINES + comprend de nombreuses autres actions pour les filières animales et végétales. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de Terres Inovia:

<https://www.terresinovia.fr/web/institutionnel/-/cap-proteines-un-projet-en-cinq-volets>



DOSSIER AUTONOMIE PROTEIQUE

CONDUITE 100 % FOURRAGES POUR L'ALIMENTATION HIVERNALE DES VACHES ALLAITANTES SUITÉES

En élevage allaitant, la période hivernale peut s'avérer être un défi pour alimenter de manière autonome et économe des animaux à plus fort besoins. C'est dans cette optique que la Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou (49) a conduit durant 3 hivers un essai analytique comparant deux rations 100 % fourrages offertes à des vaches allaitantes suitées en vêlage d'automne.

DES VÊLAGES D'AUTOMNE AUTONOMES ET PERFORMANTS

A Thorigné d'Anjou, les vaches Limousines sont conduites en double périodes de vêlages : à l'automne et au printemps, ce qui permet une complémentarité des besoins face à la variation saisonnière de l'offre alimentaire au pâturage. L'intérêt du lot « **vêlages d'automne** » est que son pic de besoin alimentaire correspond au pic de pousse de l'herbe au printemps. En été, lorsque la pousse de l'herbe est inexistante, les veaux sont sevrés et les vaches sont tarées. Après les naissances, qui s'échelonnent de septembre à octobre, les couples mère-veau profitent du pâturage jusqu'au 1^{er} novembre, puis les animaux sont rentrés en stabulation pour un hivernage d'environ 4 mois avant la mise à l'herbe. Cette phase en bâtiment nécessite alors des fourrages stockés qualitatifs pour l'alimentation des vaches en lactation. De précédents travaux ont montré la possibilité d'allier autonomie et performances sur les vêlages d'automne grâce à des rations à base d'ensilage d'associations céréales-protéagineux (CerPro) récoltées à un stade tardif et de foin de luzerne complétées par un concentré fermier (triticale-pois fourrager).

UN DISPOSITIF RIGOREUX POUR VISER DES RATIONS 100 % FOURRAGES

Durant 3 hivers (2020 à 2023), 2 lots expérimentaux de 40 vaches multipares se sont vu attribuer 2 rations différentes. De nombreux paramètres ont été mesurés : poids, NEC, production laitière, croissance des veaux et reproduction des mères. Le fourrage pivot des rations est un ensilage de CERPRO (triticale-pois-vesce) à dominante céréale et récolté au stade laiteux-pâteux des céréales : soit un fourrage productif (7,5 tMS/ha) relativement équilibré en énergie et azote (0,77 UFL ; 49 PDIN ; 63 PDIE/kgMS). Cet ensilage a été complété par un enrubannage plus riche en azote :

- dans le 1^{er} cas : un enrubannage de luzerne 1^{er} et 2^{ème} cycle (0,75 UFL ; 96 PDIN ; 80 PDIE/kgMS)
- dans le 2nd cas : un enrubannage d'association protéagineux-céréales (ProCer : triticale-féverole-pois-vesce) récolté au stade floraison des céréales (0,80 UFL ; 84 PDIN ; 69 PDIE/kgMS)

UN DÉFICIT ÉNERGÉTIQUE EN DÉFAVEUR DE L'ENRUBANNAGE DE « PROCER »

Sur la phase hivernale, la ration composée d'enrubannage de ProCer a engendré davantage de refus (9 % de la ration distribuée) en raison d'un problème de préhensibilité du fourrage (brins long). En conséquence, une moins bonne couverture des besoins alimentaires avec un déficit énergétique (-1,07 UFL/j/vache) qui a occasionné une perte de poids et d'état corporel ainsi qu'une plus faible production laitière pour les vaches du lot « ProCer ». Ceci s'est traduit par une plus faible croissance des veaux sur la phase en bâtiment (-96g/j) comparé aux animaux du lot « luzerne ».

COMPENSATION SUR LA PHASE DE PÂTURAGE

Sur la phase de pâturage de mars à juin, les vaches du lot « ProCer » ont compensé leurs moindres performances en bâtiment liées au déficit énergétique pour atteindre un poids et une NEC équivalente au sevrage. Les croissances des veaux des deux lots sont similaires au pâturage, leur poids au sevrage également malgré un écart de 16,5 kg en moyenne (différence non significative). Enfin, les performances de reproduction des vaches des deux lots sont comparables (taux de gestation de 80 % en moyenne).

OPPORTUNITÉ ÉCONOMIQUE ET TECHNIQUE

Les deux rations testées sont plus économes que la ration classique à base d'ensilage de CERPRO, de foin de luzerne et de concentré fermier. Son coût alimentaire atteint 1,35€/j contre respectivement 1,26€/j et 1,17€/j pour les lots « luzerne » et « ProCer ». A l'échelle du système (40 couples durant 135 j), c'est une économie d'environ 500€ pour la stratégie « luzerne » et 950€ pour la « ProCer ».

En conclusion, ces deux rations démontrent la possibilité de se passer de céréales pour les vaches avec une base ensilage de CERPRO complétée d'un fourrage plus riche en azote. Les performances zootechniques obtenues sont satisfaisantes avec les deux enrubannages (luzerne et ProCer), traduites par la reproduction des mères et le poids au sevrage des veaux (en moyenne, >322 kg pour les femelles et >342kg pour les mâles). Ceci met en évidence l'importance de la conduite en pâturage tournant avec des prairies à flore variée riches en légumineuses. Cependant, la solution basée sur l'enrubannage de ProCer semble moins robuste en raison des refus générés. Face à cela, l'hypothèse d'une récolte en ensilage du ProCer avec davantage de « brins courts » semble pertinente pour améliorer la préhensibilité du fourrage.

Pierre BRUNEAU, Ferme Expérimentale de Thorigné d'Anjou

DOSSIER AUTONOMIE PROTEIQUE

ET SI ON PÂTURAIT AVEC SON TROUPEAU L'HIVER ?

Pâturez l'hiver avec un troupeau en lactation en zone humide, premier test ! L'hiver dernier, le troupeau de 50 vaches croisées bio de Trévarez a été séparé en deux lots pour analyser l'impact du pâturage hivernal sur le volet animal et végétal. Zoom sur les premiers résultats, + 2 kg de lait/vache/jour pour le lot pâturant !



UNE RATION ÉQUILBRÉE

En lait bio, le principal challenge est d'assurer l'autonomie alimentaire du troupeau. Le pâturage, qui contribue à l'apport d'une ration équilibrée aux animaux, est souvent pratiqué du printemps à l'automne en fonction des conditions climatiques. Cependant, l'hiver est la période la plus complexe en bio, le niveau des rations en protéines et en énergie étant limité par la qualité de l'herbe récoltée.

L'expérimentation vise à **étudier la réponse d'un troupeau en lactation en agriculture biologique, pâturant des prairies d'associations graminées-légumineuses en période hivernale**. Cette conduite peut permettre d'améliorer le niveau azoté de la ration hivernale grâce à l'herbe pâturée.

LE PÂTURAGE HIVERNAL

L'essai a concerné 50 vaches croisées Prim'Holstein x Jersiaise x Normande en traite robotisée dont deux tiers en vêlage printemps et un tiers en vêlage d'automne. Sur une période de 8 semaines du 7/12/22 au 1/02/23, les animaux ont été séparés en deux lots, avec deux périodes de pré et post expérimentation de 3 semaines en novembre et février.

La saison hivernale 2023 a été très pluvieuse, avec un

cumul supérieur à 350 mm d'eau pendant l'essai et froide avec plus de 10 jours de gel en particulier au mois de décembre. La pousse de l'herbe a donc été faible pendant l'hiver inférieur à 10 kgMS/jour. Mais ces conditions hivernales n'ont pas freiné le pâturage à Trévarez, bien au contraire.

La ration hivernale était composée, pour les deux lots, de 5 kg MS d'ensilage de maïs, d'ensilage d'herbe à volonté (et donc en quantités variables), 2 kg MS d'enrubanné de luzerne et 2,5 kg MS de mélange céréaliier (triticale, avoine, pois) distribué au robot de traite. Le lot témoin est resté au sec, avec une ration distribuée à l'auge soit un hiver 100 % bâtiment. **Le lot expérimental, lui, a pâture en moyenne 3 h par jour de 10 h à 13 h après un passage au robot de traite.**

Le pâturage tournant a été conduit sur 10 ha avec 2 jours par paddock, distribué au fil avant en fonction de la quantité d'herbe disponible au premier tour et 1 jour par paddock au deuxième tour. Le chargement instantané était de 50 UGB/ha, comme pendant le reste de l'année.

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Côté animal, les premières tendances de l'hiver dernier ont montré **une meilleure production laitière pour le lot pâturant (+ 2 kg lait/vache/jour) pendant l'essai**, peu d'effet sur les taux TB et TP et aucune incidence sur la fréquence de traite, avec une moyenne de 1.9 cet hiver.

L'ingestion a été meilleure pour le lot pâturant, avec une estimation de 2 kg MS/VL/jour d'herbe pâturée ingérée pendant la durée de l'essai, estimée à partir des besoins en PDI et UFL (méthode INRA 2007). L'économie en fourrage pour ce lot est faible, elle est estimée à 0.9 kg MS/VL/jour d'ensilage d'herbe par jour.

Côté végétal, le temps de séjour court sur les parcelles a permis de ne pas matraquer la prairie et d'obtenir au printemps une situation similaire sur les zones pâturées et non pâturées.

Le point de vigilance concerne l'accessibilité des parcelles pendant l'hiver et en particulier les chemins en évitant l'eau stagnante. Pour le parcellaire, l'idéal serait également une entrée et une sortie de parcelle distinctes pour limiter le piétinement.

L'essai sera reconduit l'hiver prochain avec des conditions météorologiques différentes, pour valider les résultats du point de vue animal et végétal et analyser si le pâturage hivernal peut être une solution face au changement climatique.

Claire CARAËS, Chambre d'agriculture de Bretagne

DOSSIER AUTONOMIE PROTEIQUE

VERS UNE FILIÈRE TERRITORIALE DE PRODUCTION DE LÉGUMINEUSES À GRAINES POUR LA CONSOMMATION HUMAINE ?



Mardi 26 novembre 2024 s'est tenue la réunion de démarrage d'un groupe d'échange sur les légumineuses à graines pour l'alimentation humaine (LAG), au centre culturel de Loué (72).

Cette rencontre s'inscrit dans un projet porté par La Chambre d'agriculture, sous l'impulsion du Pays Vallée de la Sarthe, et en partenariat avec le Département de la Sarthe et l'association LEGumineuses à Graines du Grand Ouest (ASSO LEGGO). Ce projet consiste à **tester et impulser le développement d'une filière territoriale de production de légumineuses à graines pour la consommation humaine (lentilles, pois chiche...).**

La réunion avait donc pour objectif **de faire se rencontrer tous les acteurs de la filière**, du producteur au cuisinier en passant par le collecteur/distributeur afin de créer des synergies.

45 participants représentant tous les maillons de la filière, ont répondu présents à l'invitation.

Après une phase d'interconnaissance puis la restitution des enquêtes réalisées pour faire un état des lieux des forces et faiblesses de la filière, des travaux de groupes rassemblant tous les maillons de la filière ont permis d'identifier **collectivement des pistes pour mettre en place cette filière.**

4 ACTIONS PRIORITAIRES ISSUES DES DISCUSSIONS DES GROUPES ONT ÉTÉ RETENUES

- Pour le champ : mise en place d'une plateforme d'essais chez un agriculteur et accompagnement d'un groupe d'agriculteurs sur des suivis de cultures pour identifier les points clés à respecter pour réussir la conduite de ces cultures
- Du champ à l'assiette : définition du besoin en réalisant une étude de marché, puis dans un second temps sécurisation de la filière en proposant notamment des prix rémunérateurs

- Pour l'assiette : mise en place d'un groupe d'échange et de pratiques autour de recettes qui utilisent des LAG
- Plus globalement : réalisation d'un travail de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'intérêt des légumineuses afin d'accompagner le changement de pratiques et développer la demande.

Chaque participant s'est positionné pour être tenu informé ou être acteur de la mise en œuvre de ces différentes actions.

Ce projet est prévu sur 3 ans grâce notamment à un financement Agence de l'eau.

Florence LETAILLEUR, CAPDL

Pour toute information complémentaire ou pour faire partie de ce projet :

Contacts :

Carine DUVAL : 06 66 77 96 39 et

Florence LETAILLEUR : 06 71 22 26 55

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

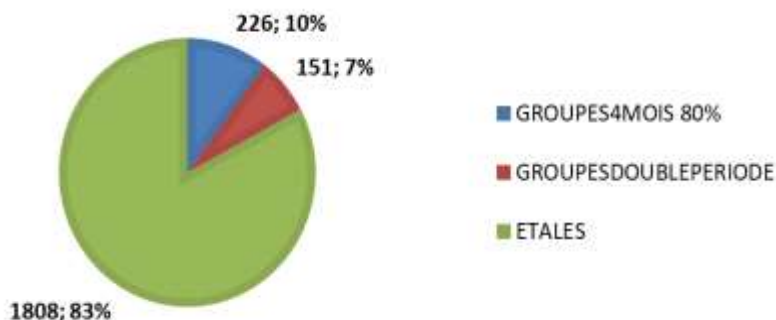


PROJET VELBIO : ÉTAT DES LIEUX DES VÊLAGES GROUPÉS DANS LES ÉLEVAGES LAITIERS BIOS DU GRAND OUEST

Le regroupement des périodes de vêlages est une solution qui intéresse de nombreux futurs ou jeunes éleveurs, attirés par des conditions de travail plus souples et une autonomie alimentaire améliorée. Cet article présente un état de situation de cette pratique dans le Grand Ouest sur la période de 2020 à 2023, réalisé dans le cadre du projet VELBIO.

10 % DES ÉLEVAGES LAITIERS BIO EN VÊLAGES GROUPÉS EN MONO PÉRIODE

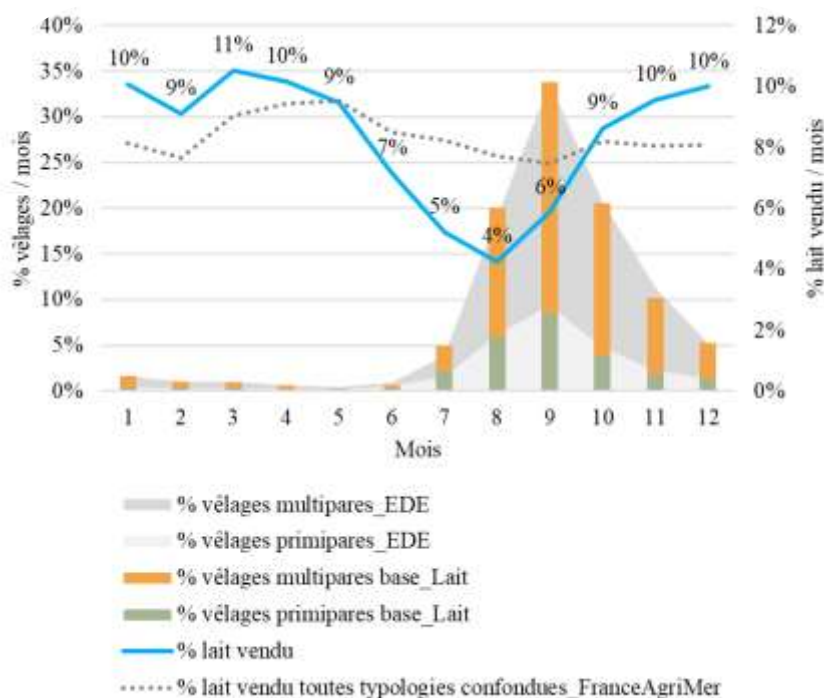
A l'échelle du Grand Ouest, sur la période de 2020 à 2023, et parmi les 2 185 éleveurs laitiers bios recensés dans l'étude, 17 % pratiquent des vêlages groupés en mono période ou double période (graphique 1). Ce sont 10 %, soit 226 élevages, qui réalisent au moins 80 % de leurs vêlages sur une mono période de moins de 4 mois (graphique 1). Parmi eux 59 % réalisent leur groupage au printemps et 32 % à l'automne. Les pratiques se retrouvent dans toutes les régions mais en Pays de la Loire les éleveurs pratiquent majoritairement les vêlages groupés à l'automne (graphique 2).



Graphique 1 : Répartition des exploitations laitières bios du Grand Ouest selon leur typologie de période de vêlages (2 185 élevages – Années 2020-21-22-23)

7 % DES ÉLEVAGES LAITIERS BIOS EN VÊLAGES GROUPÉS EN DOUBLE PÉRIODES

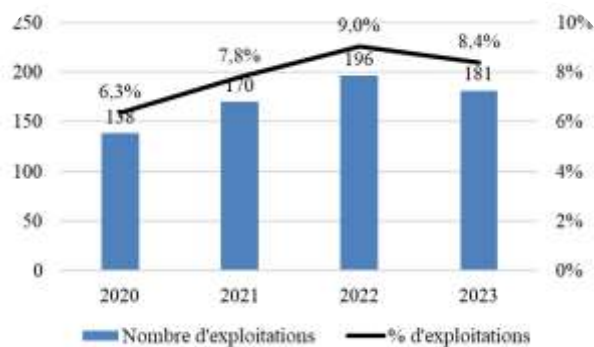
Ces élevages réalisent en moyenne 88 % de leurs vêlages annuels sur deux périodes distinctes allant de 2 à 4 mois. Parmi eux, 8 éleveurs sur 10 choisissent de le faire en automne et au printemps. Chaque période de regroupement représente plus d'un tiers des vêlages annuels. De manière générale, les éleveurs concernés répartissent de manière équitable leurs vêlages entre les deux périodes. On retrouve cependant une prédominance des vêlages de printemps en Bretagne et Normandie tandis qu'en Pays de la Loire aucune saison ne prédomine sur l'autre.



Graphique 2 : Illustration de la saisonnalité des vêlages et des livraisons de lait en élevage laitier bio avec vêlages groupés 80 % en automne (Base Grand Ouest, 33 fermes sur 2020-21-22-23)

PROGRESSION DES PRATIQUES ENTRE 2020 ET 2022 ET DIMINUTION EN 2023

Que ce soit en mono période ou en double périodes, la part des exploitations groupant leurs vêlages a progressé entre 2020 et 2022 puis régressé en 2023 (graphique 3). Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette inversion de tendance : l'année climatique 2022 extrême entraînant davantage de mortalités embryonnaires, une baisse de fertilité... Cette dynamique est identique pour les trois types de regroupement et les trois régions de l'étude.



Graphique 3 : Evolution du nombre et de la part d'exploitations pratiquant les vêlages groupés sur une mono période dans le Grand Ouest
(Base EDE : 226 exploitations, seules les exploitations avec deux années de pratique ont été retenues)

ÉVOLUTION DES FONCTIONNEMENTS DE TROUPEAUX

Les exploitations groupant sur l'automne le font davantage avec un troupeau Mixte (2 ou 3 races) que Prim'Holstein (39 % PH contre 44 % mixte). On observe l'inverse chez les exploitations groupant sur le printemps : 40 % en PH contre 32 % en Mixte (tableau 1). Cependant on observe une évolution des troupeaux sur les 4 ans de l'étude : un recul des troupeaux Prim'Holstein (- 16 % à l'automne et - 2 % au printemps) et une augmentation des troupeaux mixtes (respectivement + 10 % et + 8 %). Les doubles périodes printemps automne sont majoritairement pratiquées avec un troupeau Prim'Holstein (47 %).

PLUS DE VÊLAGES DE PRINTEMPS EN SYSTÈME TOUT HERBE

Dans les vêlages groupés de printemps 65 % des exploitations sont en système tout herbe. A l'inverse ¾ des exploitations groupant leurs vêlages sur l'automne représentent plus de 5 % de maïs dans leur SFP. Parmi celles-ci 21 % sont à plus de 15 % de maïs dans leur SFP.

DES DIFFÉRENCES DE VOLUMES ET DE QUALITÉ DU LAIT VENDU

Conséquences d'effets combinés d'objectifs d'éleveurs, de types de systèmes fourragers, de races et de tailles d'élevages différentes, les élevages groupant leurs vêlages au printemps sont de plus petite dimension que la moyenne du Grand Ouest et que les élevages groupant à d'autres périodes. Ils livrent moins de lait à l'année avec moins de lait par vache (tableau 1). Les effets de la monotraite annuelle ou par période ainsi que la fermeture de la salle de traite n'ont pas pu être mesurés dans l'étude.

L'analyse de la saisonnalité, composition du lait, qualité du lait a été réalisée pour chacune des modalités de regroupement des vêlages. Elle montre des écarts de saisonnalités, composition et volumes de lait marqués selon les périodes de vêlages. Cette partie fera l'objet d'un autre article dans les prochains mois.

Jean-Claude HUCHON, CAPDL,
Agathe SOURDIOUX, stagiaire 2^{ème} année
AgroParisTech

Tableau 1 : Observations dans les élevages laitiers Grand Ouest avec vêlages groupés

	VG4MOIS80% Automne	VG4MOIS80% Printemps	VG double période printemps - Automne
Période(s) centrée(s) sur :	septembre	mars	Mars - septembre
Nombre de VL	59	59	73
% Race Prim'Holstein	39 %	40 %	47 %
% Mixte (2 ou 3 races)	44 %	32 %	27 %
Taux renouvellement	25	25	25
Age au 1 ^{er} vêlage (mois)	31	30	31
Lait/VL à l'année (L)	5 246	3 809	4 692
Volume annuel moyen de lait	309 517	224 738	347 191

DES VIGNERONS ENGAGÉS POUR LES POLLINISATEURS

L'effondrement de la biodiversité menace nos écosystèmes et l'agriculture. Huit vignerons du vignoble nantais ont souhaité engager un travail sur leurs pratiques pour favoriser le développement de la biodiversité sur leurs parcelles. Zoom sur le GIEE viticulture et biodiversité.



LES PRÉMICES ET LES PARTENAIRES

En 2022 un groupe de 5 vignerons et vigneronnes a lancé la dynamique sous la forme d'un groupe de progrès émergent. Cette première année a permis **d'engager le partenariat avec Beefutures et de construire un projet commun** tout en intégrant de nouvelles personnes au groupe. En 2023, le groupe composé de huit vignerons s'engage en GIEE (groupe d'intérêt économique et environnemental). En parallèle, un projet de recherche sur le comportement des abeilles en fonction des pratiques agricoles a été proposé à la région Pays de la Loire et accepté. Ces études nous permettent de nous pencher sur les questions suivantes : **la ressource alimentaire est-elle disponible en continu et en quantité suffisante pour les abeilles ? est-elle assez diversifiée ? l'environnement des parcelles est-il propice aux pollinisateurs ? est-il sûr ? Quelles sont les interactions entre les abeilles et la vigne ?**

DES MESURES POUR ÉVALUER LA SANTÉ DES RUCHES

De nombreux paramètres peuvent être suivis en continu et à distance grâce **aux ruches connectées** fournies par Beefutures tels que la température, l'hygrométrie et le nombre d'abeilles ne rentrant pas à la ruche. D'autres paramètres sont surveillés lors des visites de l'apicultrice et à la récolte (prévalence des maladies, analyse du pollen et du miel, poids récolté). Des observations à la parcelle permettent d'évaluer la

présence plus large de biodiversité. L'observation de la vigne au moment de la floraison permet de constater les interactions entre les pollinisateurs et la vigne.

LES PREMIERS RÉSULTATS

Les premières conclusions de l'étude semblent montrer que la **ressource alimentaire n'est pas continue et manque à certaines périodes**. Les abeilles domestiques ont tendance à consommer dès l'été une partie du miel stocké, ce qui pourrait mettre en péril leur survie en hiver. **Cette donnée est importante car la plupart des pollinisateurs n'ont pas de stock de nourriture disponible et sont exposés au risque de disette**. Les vignerons réfléchissent donc à des moyens d'enrichir l'environnement en semant des couverts, en plantant des arbres ou en mettant en place des prairies mellifères.



Pauline ARDOIS, CAPDL

Pour aller + loin :

<https://agriconnaissances.fr/auxiliaires-et-pollinisateurs/agir-pour-les-auxiliaires/agir-dans-mes-parcelles/>

<https://agriconnaissances.fr/auxiliaires-et-pollinisateurs/agir-pour-les-auxiliaires/agir-autour-des-champs/>

FORMATIONS

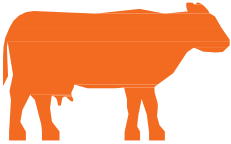
TOUTES VOS FORMATIONS DISPONIBLES EN LIGNE

Voici une partie des formations programmées pour l'hiver-printemps 2025 et disponibles [en ligne](#) :

DÉCOUVRIR L'USAGE DES PLANTES ET DES HUILES ESSENTIELLES EN ÉLEVAGE

A VENIR en 2025 - En Maine-et-Loire (49)

Contact : Aline LEGRAS - aline.legras@pl.chambagri.fr - 02 41 96 75 32/06 46 73 75 72



ÉLEVAGE

DÉCOUVRIR LES BASES DE L'UTILISATION D'UN PENDULE

6 mars 2025 - En Vendée (85)

Contact : Carine CENEDELLA - carine.cenedella@pl.chambagri.fr - 02 51 36 81 23

SE PERFECTIONNER EN HOMÉOPATHIE

22 mai 2025 - En Mayenne (53)

Contact : Aline LEGRAS - aline.legras@pl.chambagri.fr - 02 41 96 75 32/06 46 73 75 72

RENFORCER L'AGRONOMIE POUR + DE DURABILITÉ : DES CLES POUR MON SYSTÈME - FORMATION DÉMARCHE DE TRANSITION

Cette formation PCAE/DT dure 2 jours (+ 1 visite individuelle sur votre exploitation)

4 et 11 mars 2025 - En Maine-et-Loire (49)

Contact : Géraldine DANNENHOFFER - geraldine.dannenhoffer@pl.chambagri.fr - 02 41 96 75 56



AGRONOMIE

MESURER LA FIABILITÉ D'UNE DONNÉE MÉTÉO POUR INTERVENIR EFFICACEMENT SUR SES CULTURES

6 mars 2025 - En Vendée (85)

Contact : Carine CENEDELLA - carine.cenedella@pl.chambagri.fr - 02 51 36 81 23

INTÉGRER LE DESHERBAGE MÉCANIQUE DANS MA ROTATION

12 juin 2025 - En Vendée (85)

Contact : Aline LEGRAS - aline.legras@pl.chambagri.fr - 02 41 96 75 32/06 46 73 75 72

Grand Débat : Agriculture bio et biodiversité - 4 mars 2025

Enseignants, conseillers, agriculteurs, étudiants et curieux, rejoignez-nous le 4 mars 2025 à la 7^e édition du Grand débat bio à Angers (49), dédiée à l'exploration des **relations entre agriculture biologique et biodiversité**.



Pourquoi participer ?

- Pour comprendre les enjeux scientifiques grâce à des conférences sur les impacts de l'agriculture biologique sur la biodiversité.
- Pour explorer des solutions concrètes, présentées par des acteurs de terrain.
- Pour découvrir des outils pratiques, des témoignages et des initiatives inspirantes.

Programme de la journée et lien d'inscription : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/agenda/detail-de-lagenda/grand-debat-bio-sur-le-theme-de-la-biodiversite>

Contact : Marina CHANIAL 02 41 18 60 50

Journée technique régionale bovins lait et bovins viande —27 mars 2025

Le rendez-vous de la recherche bovine en Pays de la Loire aura lieu le jeudi 27 mars 2025 au Parc des Expositions d'Angers. Une même journée, un même lieu, une salle pour chacune des filières, pour découvrir les derniers résultats de la recherche pour la filière Bovins viande et la filière Bovins lait. Ce rendez-vous commun permettra aux acteurs de conforter leur conseil auprès des éleveurs, éclairer des derniers résultats de la recherche, mais également de se rencontrer et d'échanger lors des moments conviviaux de l'accueil et du déjeuner.

Programme de la journée et [lien d'inscription](#)

Contact : [Romain GUIBERT](#) 02 43 67 37 39

Webinaire Climatveg - 6 février 2025

Impacts et solutions ou propositions d'adaptation au changement climatique pour les systèmes maraichers et arboricoles biologiques—retour sur 4 ans du projet Climatveg

Action coordonnée par Cécile Morvan, Bio Loire Océan

le jeudi 6 février 2025 de 10h30 à 12h

[+ d'info sur ce webinaire](#)

Lien pour s'inscrire : [#21 Changement climatique en Pays de la Loire : Impacts et solutions ou propositions d'adaptation pour les s](#)

